



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
19 Décembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix-neuf Décembre à 20 heures, les membres du Conseil Municipal d'Yvias, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Jean-François GUILLOU, Maire.

Etaient présents : GUILLOU Jean-François, Claudie DECHENE, Serge L'HEVEDER, Yvon LE MEUR, LE GRAET Karine, Magali LE COZLEER, MENGUY Yveline, Chantal KERENEUR, Gérald OUTIN, Sylvain OLLIVIER-HENRY

Absents excusés : David CORBEL procuration à Serge L'HEVEDER
Catherine DUFLOT procuration à Karine LE GRAET

Absent : Emeric LE BERRE, Daniel LE MEUR, Loïc LE CALVEZ

Secrétaire de séance : Serge L'HEVEDER

TARIFS COMMUNAUX 2020 :

Les tarifs suivants sont proposés :

◆ **Salle des fêtes**

Caution : 500 € (conservée 15 jours après la location) peut être encaissée en totalité ou en partie en cas de dégradation ou de nuisance nocturne.

Arrhes à la réservation : 120 € (encaissés en cas de désistement de dernière minute)

Forfait ménage : 2 x 50 € (encaissés selon l'état de la salle à l'état des lieux de sortie)

Bals – Fest-Noz : Associations locales : 183 €
Associations extérieures : 279 €

Repas d'associations : Associations locales : 233 €
Associations extérieures : 350 €

Repas privé :

Personnes hors commune : 406 €

Personnes de la commune : 345 €

La location d'un 2ème jour (ex : retour de noce) : Personnes hors commune : + 100 €
Personnes de la commune : + 85 €

Goûter : 56 €
Apéritif : 122 €

Lotos : Associations locales : 183 €
Associations extérieures : 279 €

Spectacles-théâtre Associations locales : 183 €
Associations extérieures : 279€

Assemblées Générales : 183 € (sans cuisine ni vaisselle)

Vente au déballage : 183 € par jour

Autre condition inchangée : un forfait de 250 KWH de consommation électrique par jour
compris dans chaque location. Si dépassement estimation.

Une location gratuite par an et par association locale maintenue.

Location de chaises 1.00 €

Cours de Danse : 41 € par séance

- ❖ Ancien presbytère : (maximum 30 personnes) location uniquement le midi
- ✓ Repas : 112 € (chèque caution 400 €)
- ✓ Apéritif : Personnes hors commune : 61 €
Personnes de la commune : 46 €
- ✓ Cafés : 36 €

- ❖ Concession cimetière : Durée 15 ans uniquement : 117 €
- ❖ Columbarium : Durée 15 ans : 162 € l'emplacement
- ❖ Busage : 30 € le mètre

Accord unanime des membres du conseil municipal.

Pour extrait conforme
Le Maire



A handwritten signature in blue ink, written over the official stamp.